

RAPPORT MORAL 2012

ASSOCIATION INFOMIE

Nous pouvons tous le constater, InfoMIE devient chaque jour davantage un centre de ressources de référence. Bien évidemment, nous ne pouvons que nous en réjouir, même si d'une certaine façon, ce succès témoigne aussi des difficultés que les mineurs isolés étrangers continuent de rencontrer pour être reconnus d'abord comme des mineurs en danger et relevant d'abord du droit commun de la protection de l'enfance.

A divers titres – personnel, professionnel, ou par le biais des associations que nous représentons autour de cette table – nous savons quel parcours du combattant la plupart de ces jeunes doivent affronter. A quel point leur parole, mais aussi leurs papiers, sont très souvent contestés, ce qui rend leur histoire encore plus compliquée, plus lourde psychologiquement.

Sommes - nous trop optimistes si nous considérons que l'année 2012 aura permis une certaine prise de conscience de la gravité de la situation ? Le fait que le Défenseur des droits ait produit un rapport sur cette question, que la CNCDH se soit auto-saisie, que le Ministère de la Justice avec l'Assemblée des Départements de France ait produit le texte que nous connaissons (même s'il pose un certain nombre de problèmes), peut être considéré, à certains égards, comme autant de signaux positifs.

Associations, professionnels et bénévoles se mobilisent depuis des années sur cette question et au cours de l'année 2012 leurs actions/engagements ont redoublé pour que les mineurs isolés étrangers puissent bénéficier d'un plein accès à leurs droits fondamentaux.

InfoMIE, vous le savez, est avant tout un « outil », en direction de tous ceux qui à un moment ou un autre sont chargés du repérage, de l'accueil et de la prise en charge des mineurs isolés étrangers. A ce titre, notre association évite de prendre des positions que certains pourraient considérer comme « partisans ». Il me semblait toutefois impossible d'ouvrir cette Assemblée Générale annuelle sans évoquer ces différentes initiatives qui créent un contexte un peu nouveau. L'avenir dira si ces initiatives contribueront à ce que notre pays se dote enfin d'une politique bienveillante, humaniste, envers les mineurs isolés étrangers ...

Nous ne pouvons que l'espérer, tout comme nous espérons que, d'une manière générale, notre pays saura se doter d'une politique globale et ambitieuse vis-à-vis des enfants et de la jeunesse, une politique à la hauteur des enjeux que représentent les nouvelles générations dans une Europe vieillissante. Cela éviterait à la France de recevoir, en 2014, de nouvelles sévères remontrances de la part du Comité des droits de l'Enfant de l'ONU, comme cela fut le cas en 2009.

Je viens d'évoquer l'année 2012. En ce qui concerne InfoMIE, cette année aura été une bonne année et le rapport d'activité que Sophie va présenter le confirmera. Notre association a continué de grandir, de nouveaux membres nous ont rejoints, le site est de plus en plus fréquenté, et le travail de Sophie et de Samira n'a faibli ni en quantité, ni en qualité. Comme

l'année dernière, je les en remercie, tout comme je remercie tous ceux qui a un moment ou à un autre les ont épaulées.

Il n'en reste pas moins que notre association est toujours fragile, au moins financièrement. Certes, les financements se sont élargis, diversifiés, mais la contribution financière de beaucoup de Conseils généraux nous fait toujours défaut, alors même que leurs salariés ont souvent recours à InfoMIE. Cela est d'autant plus regrettable qu'il nous faut impérativement trouver une solution pour que Samira puisse continuer à travailler pour InfoMIE.

Nous avons impérativement besoin de deux salariés pour pérenniser le déploiement d'InfoMIE. Sans cela, tout le travail d'expertise, de veille, que Sophie et Samira ont ensemble patiemment construit, risque d'être sapé et l'audience acquise mise en danger. Là aussi, l'enjeu est de taille !

Enfin, je voudrais saluer tout particulièrement ceux qui nous ont rejoints au cours de cette année. J'espère très sincèrement qu'ils se trouvent « bien » dans notre association, parce que celle-ci a besoin de l'apport de tous ses membres. InfoMIE a été imaginée, conçue comme cela. Concrètement, cela signifie notamment que les uns et les autres, nous devons acquérir le réflexe de faire circuler, via InfoMIE, les textes, les analyses, les publications, les colloques en lien avec les mineurs isolés étrangers dont nous avons connaissance. C'est comme cela – et uniquement comme cela qu'InfoMIE continuera de grandir, de rayonner et d'affermir sa crédibilité.

Françoise Dumont
Présidente association InfoMIE